

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, GRANDGIRARD Pascal, BOULLERY Coraline, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, DROUILLÉ Jérôme, BUSSON Françoise.

Était absent : MARTIN Yannick

Secrétaire de séance : JEULAND Stéphane

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal. Il n'y a aucune question, le compte rendu est approuvé.

1. PROJET D'URBANISME

● Pour le futur lotissement d'habitations d'une surface d'un hectare situé entre le verger de monsieur Vettier et le terrain de madame Lemonnier, des missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage seront demandées au syndicat d'urbanisme du pays de Vitré.

La présente convention est établie pour la durée des missions estimée globalement à trente-six mois.

Compte tenu des tâches définies, le temps de travail du personnel affecté à cette mission est estimé à **quinze (15) demi-journées** d'intervention réparties de la manière suivante :

- 5 demi-journées pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre en charge de l'opération (élaboration du dossier de consultation, analyse des candidatures et des offres, audition)
- 5 demi-journées pour le forfait de 5 réunions dans le cadre du suivi des études,
- 1 demi-journée pour la passation du marché de géomètre,
- 2 demi-journées pour l'analyse du dossier de permis d'aménager,
- 2 demi-journées fractionnées en fonction des besoins, pour le suivi de l'opération.

La demi journée de travail est facturée 320 euros.

Une fois le projet affiné pour le syndicat d'urbanisme, un appel d'offre à un maître d'œuvre sera lancé.

Le PLU n'aura pas besoin d'être modifié pour cette première tranche puisque la parcelle est déjà constructible.

● Pour le projet de zone artisanale située en face de l'atelier communal, des missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage seront également demandées au syndicat d'urbanisme du pays de Vitré.

La présente convention est établie pour la durée estimée globalement à trente-six mois.

Compte tenu des tâches définies, le temps de travail du personnel affecté à cette mission est estimé à **treize (13) demi-journées** d'intervention réparties de la manière suivante :

- 4 demi-journées pour la passation du marché de maîtrise d'œuvre en charge de l'opération (élaboration du dossier de consultation, analyse des candidatures et des offres, audition)
- 4 demi-journées pour le forfait de 5 réunions dans le cadre du suivi des études,
- 1 demi-journée pour la passation du marché de géomètre,
- 2 demi-journées pour l'analyse du dossier de permis d'aménager,
- 2 demi-journées fractionnées en fonction des besoins, pour le suivi de l'opération.

Une réunion de la commission d'urbanisme aura lieu le 9 juillet en présence du syndicat d'urbanisme pour lancer ces deux projets.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité, l'achat des 28 missions à 320 € pour un montant de 8960 €.

● Achat du terrain des consorts Bouvier

Le Conseil Municipal a accepté l'achat de terrain environ 1ha 19a33ca pour un montant de 47 322 € hors frais de notaire, le géomètre a réalisé la division de parcelle, monsieur et madame Bouvier conservent la partie a.

L'achat sera signé chez le notaire fin août par monsieur le maire.



● Achat du terrain des consorts de DURFORT

Monsieur le Maire a relancé le notaire chargé des affaires des propriétaires, le prix proposé est de 2.82 € le m² pour le terrain de 17 000 m² environ, situé à rue de la fontaine.



Si la négociation tarde trop, il faudra engager une procédure d'expropriation.

- Monsieur le Maire reprendra également la négociation avec monsieur Vettier pour l'achat du verger route de l'ardoisière.



- Un bail agricole est en cours sur la parcelle du prochain lotissement, route de l'ardoisière, il sera résilié ou négocié auprès du locataire.

2. INTERCOMMUNALITE

- Le SIG (Système d'Informations Géographique) de Vitré Communauté demande à la commune de Cornillé de signer une convention pour pouvoir utiliser son site.

Une demande pour pouvoir recenser les chemins communaux sera proposée (plan et vue du ciel).

La demande a été acceptée à l'unanimité par le conseil.

3. QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES

- Monsieur le maire est en négociation avec la Caisse Des Dépôts pour la renégociation du prêt de la station d'épuration sur 20 ou 25 ans au lieu de 15 ans.
- La signature du prêt de 200 000 € au Crédit Agricole pour le financement de l'aménagement du bourg aura lieu le 10 juillet.
- Le terrassement des lagunes est terminé, l'aménagement va pouvoir se poursuivre.
- 8 tombes dont les concessions étaient abandonnées ont été relevées dans le cimetière (les ossements récupérés ont été placés dans l'ossuaire).
- Le défibrillateur est opérationnel sous le porche de la salle des sports.

Une dizaine de personnes s'est déplacée lors de la démonstration d'utilisation.

- 20 missions du dispositif argent de poche ont été mises en place pour cet été.

12 adolescents ont répondu présents, de nombreux travaux d'entretien leurs seront proposés (peinture, désherbage, nettoyage...)

- Rythme scolaire :

Un coordinateur, recruté auprès du Centre de gestion 35, va épauler Camille Guindon et mettre en place la logistique pour la rentrée de septembre, il prendra ses fonctions le 4 août.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants aux différentes activités jusqu'au 15 juillet.

- Suivi du site de la Société Armoricaine de Valorisation Energétique :

Meddy DELAHAIE fait le compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi du 26 juin.

Dans l'ensemble, le site est bien entretenu. Un incident majeur a eu lieu fin décembre à début janvier, il y a eu une semaine d'arrêt pour une fissure dans le four.

La SAVE propose de faire des contrôles de ses rejets en semi continu et de réduire les sites de contrôles de 7 à 2 points tous les ans ; avec un contrôle complet tous les 5 ans. C'est la sous-préfecture qui donnera son accord ou pas sur ce dossier.

La SAVE souhaiterait valoriser les résidus de four (sable), la matière première coûte de plus en plus chère, il faut aller de plus en plus loin pour la collecter, la groupe a construit une usine de traitement des matières molles au Havre, ce sont les résidus de cette usine qui sont traités à Cornillé.

- La commune de Cornillé est concernée par une enquête publique ayant pour objet « La reconstitution d'un élevage de porcs sur la commune de St Melaine à la Petite Fontenelle », cette enquête publique se déroule du 9 juillet au 11 août, la commune est concernée parce qu'elle se trouve dans le périmètre des 3 kilomètres autour de l'exploitation

Le Conseil Municipal ne pourra délibérer dans les délais impartis, c'est-à-dire pendant l'enquête et dans les 15 jours de la clôture. Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de plan d'épandage sur la commune et aucune autre nuisance, le conseil municipal décide de ne pas répondre à cette enquête, ce qui vaudra avis favorable.

La prochaine réunion du C.M est fixée au Jeudi 4 septembre à 19h30.

Fin de la réunion à 21h30.